



ÉLECTIONS DE 2018 DU CONSEIL DE L'ACPM

Région 5 (Ontario)

Division B

Gordon A. Crawford, MD, BSc(Hons), FRCS(C)

Barrie (Ontario), Chirurgie orthopédique

L'ACPM ne corrige et ne modifie pas l'information fournie par les candidats dans le cadre du processus d'élection (de plus, elle ne traduit pas les déclarations des candidats). Les candidats en sont les seuls auteurs et sont à ce titre responsables de l'orthographe et de l'exactitude des renseignements présentés, ainsi que de la qualité de la photographie soumise.

FONCTIONS

Pratique privée

- Chirurgien orthopédiste 1982-

Wellesley Hospital, Toronto

- Chirurgien orthopédiste/médecin consultant 1982-1983

Royal Victoria Hospital, Barrie

- Chirurgien orthopédiste/membre actif du personnel médical 1983-
- Chef, Département de chirurgie 1988-1991

Stratégie d'information sur les temps d'attente

- Chirurgien-champion 2007

Orillia Soldiers Memorial Hospital

- Chirurgien orthopédiste/médecin consultant 2000-

Association médicale canadienne

- Délégué de l'Association médicale de l'Ontario 1997-1999

Ontario Orthopaedic Association

- Membre, Conseil d'administration 1988-2009
- Président, Comité tarifaire 1995-1998

Ostéoporose Canada

- Champion régional 2007-

RLISS de Simcoe Nord Muskoka (12) Réseau local d'intégration des services de santé

- Représentant en orthopédie – Regional Orthopaedic Task Force et Musculoskeletal Access to Care Committee 2007-2016

Royal Victoria Hospital

- Chef, division d'orthopédie 2000-2001
- 2008-2009
- 2017-

ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

Colts de Barrie (équipe de hockey junior majeure A)

- Chirurgien de l'équipe 1995-

FONCTIONS À L'ACPM

- Conseil 1997
- Comité directeur 2000-2004
- Comité de gouvernance 2016-2012-2016
- Comité des placements 2017-
- Comité de révision des dossiers 2011-2017
- Comité de la recherche, de l'éducation et de la gestion des risques 2014-2016
- Comité des candidatures 2004-2011
- Comité de la recherche, de l'éducation et de la gestion des risques 2004-2014
- Comité des candidatures 2012-2014
- Groupe de travail sur la planification stratégique, Contribuer à l'exercice sécuritaire de la médecine 2001-2001
- Président, Groupe d'action sur la planification stratégique 3 2014
- Groupe de travail sur le site web 2004-2007
- Groupe de travail sur la veille économique 2001-2003
- Groupe de travail sur la veille économique 2002

DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je sollicite votre appui pour ma réélection afin que je puisse continuer mon travail en votre nom, comme conseiller de l'ACPM.

Je suis fier de vous avoir servi en tant que membre élu du Conseil avec une assiduité exceptionnelle. L'étendue et la profondeur de l'expérience que j'ai acquise au sein du Conseil et de ses nombreux comités me permettent de contribuer à ce que les principes qui guident l'ACPM protègent votre intégrité.

L'orthopédie est le troisième plus important générateur de coûts, après l'obstétrique et la neurochirurgie. Étant le seul chirurgien orthopédiste parmi les 30 conseillers et 400 médecins et employés de l'ACPM, je pense que ma contribution continuera d'être importante à une époque où nous faisons de notre mieux pour atténuer les coûts croissants de l'ACPM.

Je reste engagé au niveau du RLISS, au niveau de l'hôpital et au niveau national avec l'ACPM, tout en maintenant une pratique active en orthopédie depuis plus de trois décennies. Je suis à la fois un dispensateur de services chirurgicaux et un consommateur, ce qui me permet d'en apprendre encore plus sur les avantages et inconvénients de notre système de soins de santé qui nous affectent quotidiennement. Cela me donne une perspective intéressante sur un large éventail de sujets pertinents à mon travail avec l'ACPM.

L'ACPM doit demeurer pertinente par rapport à la protection des membres et à l'indemnisation des victimes de négligence.

Par exemple, je supporte:

- Des procédures justes et équitables pour les membres impliqués dans des litiges civils, des problèmes au collège ou à l'hôpital.
- La responsabilité fiscale et la prudence financière.
- Des cotisations et des investissements qui généreront les fonds nécessaires afin que l'ACPM réponde à ses obligations.
- Les particularités de la pratique rurale
- Le développement du DME, conscient des risques et des avantages
- La recherche et le développement de matériel éducatif visant à promouvoir des soins médicaux sécuritaires.

Je m'engage à exercer mes fonctions de conseiller de bonne foi ; dans le meilleur intérêt de l'Association, de vous-même et de vos collègues.

Merci pour votre vote.

